Mali - Recensement Général de la Population 1976

Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique

Rapport généré le: November 20, 2026

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: https://microdata.instat.ml/index.php

Identification

ID DE L'ENQUÊTE
MLI-DNSI-RGP-1976-V01

TITRE
Recensement Général de la Population 1976

ABRÉVIATION OU ACRONYME
RGP 1976

TITRE TRADUIT
Population General Recensement 1976

PAYS

Nom	Code pays
Mali	mli

TYPE D'ÉTUDE
Recensement de la population et du logement [hh/popcen]

INFORMATION SUR LA SÉRIE
Le Mali, comme la plupart des pays d'Afrique francophone ne disposait pas de données démographiques globales et suffisamment précises.
Avant décembre 1976, le bilan des travaux démographiques se résumaità:
- Une étude démographique provenant d'une enquête à objectifs multiples, de portée régionale, menée de 1957 à 1958 dans le delta central Nigerien;
- Deux recensements de la population limités à la ville de Bamako, effectués respectivement en 1958 et en 1965;
- Une enquête démographique nationale par sondage qui date de 1960;
- Des recensements administratifs de la population exécutés tous les cinq ans par unité géographique de chaque région administrative.
Ces différents travaux ne permettaient pas d'avoir une vue d'ensemble précise de la population du pays. Un document intitulé "tableau économique et social des Etats et territoires d'Outre-Mer 1958" donnait cependant une estimation de cette population avant l'indépendance à des dates différentes (1921; 1931; 1946; 1951; 1956 et 1960).
L'insuffisance, voire le manque de données démographiques et l'importance du facteur population dans le plan de développement économique et social ont conduit le Comité Militaire de Libération Nationale et le Gouvernement du Mali à décider d'effectuer un recensement général de la population.

Le recensement de la population et de l'habitat est une opération instituée tous les dix ans.
La première opération s'est déroulée du 1er au 16 décembre 1976. Elle a nécessité la participation active des Nations Unies et une grande mobilisation nationale.
Ce premier recensement général a consisté à un dénombrement de la population résidente.

RÉSUMÉ
La première opération s'est déroulée du 1er au 16 décembre 1976. Elle a nécessité la participation active des Nations Unies et une grande mobilisation nationale.
Ce premier recensement général a consisté à un dénombrement de la population résidente.
Il avait pour objet de disposer de données démographiques fiables permettant l'étude des inter-relations des variables de population et les facteurs du développement économique et social.
Pour réussir cette opération, les structures suivantes ont été mises en place:
- Une commission Nationale de Recensement (CNR) constitue l'organe suprême responsable et est chargé de l'organisation du recensement sur toute l'étendue du territoire;
- Un Comité Technique de Recensement (CTR) chargé d'étudier tous les problèmes relevant de sa compétence avant de les soumettre à la commission Nationale;
- Un Bureau Central de Recensement (BCR) constituant l'organe technique principal, responsable de la planification générale et de l'exécution des différentes opérations du recensement;
-Un Bureau Régional de Recensement (BRR), créé à l'image du BCR au niveau de chaque région administrative.

Les informations recueillies par le RGP 1976 portent sur la répartition géographique, les caractéristiques socio-culturelles et démographiques de la population.

Les résultats sont composés de données brutes présentées en 42 tableaux et un répertoire de villages et reparties en trois volumes.
Le volume 1 qui contient 20 tableaux relatifs à toutes les informations collectées sur le terrain, mises à part les informations concernant l'activité économique. Tous les tableaux donnent la répartition de la population résidente hormis P1 et P2 qui qui donnent en plus la population recensée.
Le volume 2 comprend 22 tableaux concernant l'activité économique du pays.
Le volume 3 concerne le répertoire de villages et donne la répartition de la population par villages ou quartiers, la répartition de la population par points de regroupement et l'infrastructure existant dans chaque village.

TYPE DE DONNÉES
Données de recensesement / énumération [cen]

UNITÉ D'ANALYSE
Ménage démographique

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION
Version 1 du RGP 1976

DATE DE LA VERSION
2008-01-21

NOTES SUR LA VERSION
Les données de cette version existaient sur bandes magnétiques. C'est à la suite d'opération de récupération de la DNSI avec l'expertise de l'Université du Minesota que les données furent tranferées sur CD-ROM en format ascii. Les agents de la DNSI ont par la suite procédé à la labélisation des variables et à la présentation du fichier en format SPSS.

Périmètre

NOTES
Le Recensement Général de la Population 1976 prend en compte la répartition géographique, les caractéristiques socio-culturelles et démographiques de la population. Il a collecté des données sur :
- les ménages,
- l'économie,
- l'habitat,
- le répertoire des localités.

THÈMES

Thème
Démographie
Education
Emploi
Migration

MOTS-CLÉS

Mot-clé
Démographie
Education
Emploi
Migration

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE
Le RGP 1976 couvre tout le territoire national.

UNITÉ GÉOGRAPHIQUE
Village/hameau

UNIVERS
Le RGP 76 couvre l'ensemble de la population résidente (nomades et sédentaires), les résidents absents et présents, les visiteurs, la population flottante.

Producteurs et sponsors

ENQUÊTEURS PRINCIPAUX

Nom	Affiliation
Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	Ministère du Plan

AGENCE DE FINANCEMENT/SPONSOR

Nom	Abréviation	Rôle
Gouvernement du Mali	Govmli	Commanditaire et exécuteur
Fonds des Nations Unies pour la Population	FNUAP	Partenaire financier et technique

Echantillonnage

PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE
Le RGP couvre l'ensemble du territoire national.

ECARTS PAR RAPPORT AU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE
Recensement général

TAUX DE RÉPONSE
Recensement général

PONDÉRATION
Recensement général

Collecte de données

DATES DE COLLECTE DE DONNÉES

Début	Fin	Cycle
1976-12-01	1976-12-16	15 jours

PÉRIODES DE TEMPS

Date de début	Date de fin	Cycle
1976	1987	10 ans

MODE DE COLLECTE DE DONNÉES
Interview face à face [f2f]

SUPERVISION

Le contrôle des questionnaires par les contrôleurs et les superviseurs doit être exhaustitif. Il consiste à s'assurer que toutes les personnes qui devraient être recensées l'ont bien été (avec une situation de résidence : présents, absents, visiteurs, correspondant à la réalité) et qu'aucune autre personne non concernée par le recensement n'a été portée sur les questionnaires. Ce contrôle sert à rendre compte de l'exhaustivité de la collecte (omissions et doubles comptes).

Le contrôle d'exhaustivité devra être mené méthodiquement pour garantir toutes les étapes de son exécution. Il ne sera efficace que si le chef d'équipe procède à un pointage systématique des différentes unités (personnes, ménages, concessions, villages, S.E).

La vérification des nombres inscrits dans le tableau recapitulatif est nécessaire sur les questionnaires ménages.

Le contrôle systématique (ou de qualité) consiste à s'assurer que les questionnaires ont été convenablement remplis, c'est-à-dire que des indications ont bien été portées à tous les endroits prévus, que celles-ci soient lisibles et qu'elles soient en bonne concordance les unes avec les autres.

Pour chaque S.E, le chef d'équipe pointera les concessions recensées et à l'intérieur de chaque concession, les ménages seront pointés également. Ainsi, il lui sera facile de suivre ses agents dans leur travail et les questionnaires manquants seront tout de suite repérés lors de la collecte définitive des documents.

Ensuite , le chef d'équipe portera son attention sur les colonnes des pages 2 et 3 de la feuille-ménage. Pour toute personne recensée, les colonnes allant de P3 à P13 seront obligatoirement renseignées. Par contre, les colonnes P14 à P25 ne seront renseignées que pour les personnes de 6 ans ou plus. Les colonnes P26 et P27 ne seront renseignées que pour les personnes de 12 ans ou plus. Enfin, les 2 dernières colonnes sont remplies seulement pour les femmes de 12 ans ou plus. Il est à noter qu'il n'est pas toujours facile de connaître la date de naissance des enquêtés. On veillera dans ce cas à porter l'âge pour chaque personne recensée.

La dernière page de la feuille-ménage, portant sur les naissances et les décès des 12 derniers mois ainsi que les caractéristiques de l'habitat, doit être remplie pour chaque ménage.

Pour tester la vraissemblance des informations portées sur les questionnaires par l'agent recenseur, le chef d'équipe devra faire des recoupements entre les différents renseignements collectés. Ainsi, il pourra déceler des anomalies non perceptibles à première vue. Ces anomalies seront portées dans la partie calendrier de visite aux agents du cahier de contrôle. Le chef d'équipe pourra toutefois corriger lui même certaines erreurs évidentes en prenant soin de ne pas ajouter de fautes à celles commises par son agent. Par exemple, le chef d'équipe ne rectifiera pas un ZD dans la colonne situation de résidence. Cette erreur sera portée dans le cahier et l'agent doit être invité à retourner dans le ménage pour correction. Par contre, il pourra corriger lui même, l'âge d'un chef de ménage qui est libellé en mois (avec 2 encerclé devant) au lieu d'être en années (avec 3 encerclé devant).

Il est recommandé au chef d'équipe de faire des sondages dans les documents remplis. Pour cela, il choisira au hasard quelques questionnaires du tas qu'il a reçu (par exemple une demi-douzaine de feuilles-ménage pour les villages de moins de 50 ménages). Il reprendra alors les activités de l'agent recenseur dans les ménages tirés au hasard : vérification des numéros de concession et de construction, interview des membres du ménage. Ce sondage lui permettra de mieux se rendre compte de la qualité et de la véracité des renseignements recueillis (au cas où l'agent aura lui même rempli les questionnaires sans faire d'interview). Il rectifiera (au bic rouge) toute erreur qu'il détectera.

Il prendra aussi soin de poser la question de savoir si des personnes ont été oubliées par l'agent. Si oui, il recensera la ou (les) personne (s) oubliée (s) à la suite des premières visites (toujours au bic rouge). La même démarche sera faite dans la concession pour ce qui concerne les ménages oubliés ; et dans la S.E pour ce qui est des concessions non recensées.

La tâche de la supervision consiste en la programmation des visites de différentes équipes sur terrain. En effet, les chefs d'équipes sont tenus de faire des rapports remis aux superviseurs à leur passage. Le recensement étant une opération quantitative, la supervision devait veiller pour que tous les ménages dénombrés soientt effectivement enquêtés.

NOTES SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

Le recrutement massif du personnel de terrain a été assuré par le Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec les autorités régionales et le Bureau central du recensement. La formation du personnel (supreviseurs, contrôleurs et agents recenseurs) a été effectuée avant le démarrage de la collecte. Le dénombrement proprement dit a été effectué du 1er au 16 décembre 1976. Les dossiers ont été transmis au BCR qui a procédé à la vérification des pré-dépouillements régionaux et la mise en forme des tableaux pour la publication provisoire. Le processus de collecte à la publication des résultats provisoires a duré deux ans.

COLLECTEURS DE DONNÉES

Nom	Abréviation	Affiliation
Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	DNSI	Ministère du Plan

Questionnaires

QUESTIONNAIRES
Les identifiants demeurent :
Région
Cercle
Arrondissement
Village (commune)
Hameau
Commune (chef lieu de cercle)
District de dénombrement
Section d'énumération
Concession
Ménage

Le questionnaire ménage permet de collecter des données sur les individus, les activités qu'ils mènent, les mouvements naturels (naissance et décès) et migratoires de la population et d'autres.

Traitement des données

EDITION DES DONNÉES
Non disponible

NOTES MÉTHODOLOGIQUES
Non disponible

Evaluation des données

ESTIMATIONS DE L'ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE
Non disponible

EVALUATION DES DONNÉES
Non disponible

Politique d'accès

CONTACTS

Nom	Affiliation	Email
Seydou Moussa Traoré	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	seymoutra@yahoo.fr
Mahmoud Ali Sacko	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	sakomahmoud@yahoo.fr
Karamoko Diarra	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	kdiarradnsi@yahoo.fr
Modibo TRAORE	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	traoremod@yahoo.fr
Aminata COULIBALY	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	lawatte1@yahoo.fr
Ibrahima GOITA	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	goitavieux@yahoo.fr
Fodé DIARRA	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	elvis_diarra@yahoo.fr
Balla KEITA	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	ballakoman@yahoo.fr

CONFIDENTIALITÉ
La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique est seule responsable des données. A ce titre, elle assure la confidentialité et la sécurité des données.

CONDITIONS D'ACCÈS
La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) autorise l'utilisation du contenu de ce CDROM par toute personne ou organisation qui respectera les conditions suivantes :
- l'utilisateur informera préalablement par écrit la DNSI de l'utilisation qui sera faite des données. Une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera transmise à la DNSI,
- les données ne seront ni copiées, ni transmises à d'autres personnes ou organisation directement ou indirectement sans l'accord écrit préalable de la DNSI,
- trois copies de tout rapport produit sur la base des données de ce CDROM seront transmises pour information à la DNSI,
- toute publication rédigée à l'aide des données du présent CDROM devra explicitement citer la source des données et mentionner la contribution de la DNSI.
Toute personne ou organisation qui ne respectera pas ces conditions s'exposera aux poursuites judiciaires prévues par la loi en la matière.

EXIGENCES DE CITATION
Non disponible

AUTORISATION D'ACCÈS

Nom	Affiliation	Email
Seydou Moussa Traoré	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	seymoutra@yahoo.fr
Mahmoud Ali Sacko	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	sakomahmoud@yahoo.fr
Aminata Coulibaly	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	lawatte1@yahoo.fr
Modibo TRAORE	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	traoremod@yahoo.fr
Karamoko DIARRA	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	kdiarra@yahoo.fr
Ibrahima GOITA	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	goitavieux@yahoo.fr
Balla KEITA	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	ballakoman@yahoo.fr
Fodé DIARRA	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	elvis_diarra@yahoo.fr

Avis de non-responsabilité et droits d'auteur

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ
Les producteurs de cette enquête ne sont pas responsables des analyses et des interprétations des données issues de ce Recensement.

DROITS D'AUTEUR
La DNSI est auteur de Droits des données de ce Recensement.

Production de métadonnées

IDENTIFIANT DU DOCUMENT DDI
DDI-MLI-DNSI- RGPH-1976-V01

PRODUCTEURS

Nom	Abréviation	Affiliation	Rôle
Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	DNSI	Ministère du Plan	Chargé de la production et de la mise en oeuvre du système statistique nationale

DATE DE PRODUCTION DES MÉTADONNÉES
2008-01-21

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version 1 (Janvier 2008)

Documentation d'origine mise à jour après l'analyse finale des données par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

Dictionnaire des données

Fichier de microdonnées	le cas	Variables
MLI_RGP76 Le fichier contient les informations portant sur les individus. Les principales variables sont: - Type d'enregistrement - Région - Cercle - Arrondissement ou Commune - Localité (Village/Fraction/Quartier) - Section d'Enumération - Concession - Ménage - Type de ménage - Situation de résidence - Sexe - Age - Unité d'âge - Nombre d'unités d'âge - Lieu de naissance - Nationalité - Fréquentation scolaire - Cycle d'études - Type d'activité - Branche d'activité principale - Situation dans l'activité principale	10	21